

L'ESAAA

École supérieure d'art

Annecy Alpes

accueille des chercheur·e·s en DSRA

pour son Unité de Recherche

L'ESAAA conduit 200 étudiant·e·s à des diplômes de niveau bac+3 (DNA) et bac+5 (DNSEP) en Art et en Design, et depuis 2010 propose un diplôme d'école de niveau bac+8: le DSRA (équivalent au doctorat), reconnu et financé par le Ministère de la Culture et identifié comme un PhD au niveau international.

L'ESAAA fait partie du réseau national des écoles supérieures d'art sous tutelle pédagogique du ministère de la Culture, réseau au sein duquel elle se singularise par son attitude pionnière en ce qui concerne la recherche, par son travail sur l'espace, le paysage et l'aménagement du territoire, mais aussi par sa position radicale en ce qui concerne la dimension expérimentale de l'art et du design: l'expérimentation est revendiquée par l'ESAAA avec force et elle la place au départ de toute son activité.

Elle dispose d'une Unité de Recherche au sein de laquelle travaillent conjointement des praticien·ne·s (artistes, mais aussi architectes, paysagistes, urbanistes...) et des théoricien·ne·s (philosophes, historien·ne·s de l'art, sociologues...). Elle a mis en place sur son site « Patrimoine du XX^e siècle » un dispositif de production complet à destination des créateurs et créatrices avec lequel·le·s elle travaille: un fablab agencé avec un ensemble d'ateliers techniques (céramique, métal, bois, etc.), des studios son, image et vidéo, un jardin expérimental dans le parc des Marquisats, une bibliothèque spécialisée, une résidence dotée de quatre appartements, une structure éditoriale (ESAAA éditions, diffusée par les presses du réel), etc.

Depuis 2005, l'ESAAA mène un programme de recherche regroupant l'activité de plusieurs de ces enseignant·e·s, étudiant·e·s et jeunes artistes issu·e·s de l'école. Les chercheur·e·s en DSRA développent leurs projets en s'appuyant sur les programmes de recherche de l'ESAAA.

DSRA: Le DSRA s'obtient après quelques trois années de travail personnel, en s'appuyant sur les ressources de l'ESAAA – son Unité de Recherche, ses programmes de recherche, ses enseignants et ses équipes, ses réseaux, mais aussi ses compétences de structure de production, d'édition et de résidence.

Concrètement, chaque DSRA se construit avec:

- des rendez-vous de travail avec des membres de l'équipe de l'ESAAA;
- la participation à différents événements et activités mis en place dans le cadre de l'activité de recherche de l'ESAAA;
- le suivi de séminaires et autres rendez-vous de travail collectifs dédiés au DSRA;
- la mise en place de projets spécifiques tout au long des trois années de travail: expositions, conférences, éditions, production d'œuvres... autant de formes qui sont partagées, travaillées et discutées, et qui scandent l'avancée du travail de chacun-e;
- la réalisation d'un (ou de plusieurs) objet qui synthétise l'ensemble de la séquence de travail. Pour ce projet final, l'ESAAA joue à plein son rôle de producteur.

Profil: Le DSRA est accessible à tout artiste, designer, créateur ou créatrice, théoricien-ne, etc. déjà titulaire d'un Master ou d'un DNSEP, engagé-e dans une activité professionnelle, et développant un projet de recherche en lien avec les projets développés par l'Unité de Recherche de l'ESAAA.

Bénéfices:

- Logement à La Puya, la résidence d'artistes de l'ESAAA, pendant le temps de présence à Annecy;
- Défraiement des déplacements pour les activités liées au projet de recherche;
- Budget de production et d'édition de 3000€.

Inscriptions:

Jusqu'au 30 septembre 2019.

Merci d'adresser votre candidature

- dossier d'artiste: CV, book...
- descriptif de votre projet de recherche;
- lettre de motivation

avant le **30 septembre 2019**

par mail: pedagogie@esaaa.fr

ou par courrier :

École supérieure d'art Annecy Alpes

Secrétariat pédagogique

52 bis, rue des Marquisats

74000 ANNECY

04.50.33.65.50

Résultats:

Fin octobre 2019.